

Avantages et coût d'un sociétariat

OPTIQUESUISSE représente les intérêts et la profession de l'opticien et de l'optométriste face aux autorités, organisations et institutions, ainsi que face au public. De plus, l'association propose à ses membres une série de services: **Rien que par les économies faites pour les apprenants et les solutions avantageuses dans le domaine des assurances choses et sociales peut se révéler une bonne affaire.**

Prestations fournies aux membres

- **Information** (INFO, Newsletter par courriel, Extranet) sur les développements importants au sein de la branche et de la législation: LPSan, ODim, LPD, TVA, OAC, dispositions cantonales & plus.
- **Conseils individuels:** Conseils économiques et juridiques lors de questions relevant en particulier du droit des contrats et du personnel.
- **Office de conciliation** pour les commerces membres: médiation lors de réclamations difficiles de clients.
- **BDO-comparaison d'entreprises:** instrument de gestion entrepreneuriale avec une évaluation individuelle, comparaison dans le cadre de la branche et données.
- **Assurances choses et des personnes:** solution pour la branche de l'optique avec accident, indemnité journalière en cas de maladie, assurance du commerce, assurance immobilière, responsabilité civile de l'entreprise, assurance véhicules et protection juridique.
- **Assurance en responsabilité civile – couverture complémentaire:** montant assuré de 10 millions de CHF; l'assurance en responsabilité civile propre à l'entreprise peut être réduite à un minimum.
- **Caisse de compensation AVS / AI / APG:** La solution OPTIQUESUISSE-PROMEIA avec une administration moindre et malgré tout plus rapide, plus compétente et un déroulement commercial non bureaucratique.
- **Caisse de pension Photo/Optique/Métaux précieux:** Solution LPP de l'association avec de bons taux d'intérêt (2022: 1,50%) et des chiffres-clef sains.
- **Caisses-maladie collectives:** rabais sur les primes (aussi pour la famille et les collaborateurs) chez Helsana & filiales, Swica, Sanitas et SLKK
- **E-Payment:** conditions spéciales et rabais pour les paiements électroniques chez Worldline.
- **Revue spécialisée OpticienSuisse:** Abonnement annuel gratuit
- **Diverses offres** dans la boutique en ligne (passeports Ortho-K, posters sur les yeux, etc.)
- **CI gratuits:** Les apprenants des commerces membres d'OPTIQUESUISSE fréquentent les cours interentreprises (CI) obligatoires gratuitement. **Les non membres paient 250 CHF par apprenant et jour de CI.**

Taxe d'adhésion et cotisations des membres

La **taxe d'adhésion** est une taxe unique se montant à 150.00 CHF par commerce (les succursales sont incluses, mais doivent être annoncées).

La **cotisation annuelle** („Sous du verre / Lentilles de contact“, SV/SLC) est un montant qui se calcule en pour cent sur le prix d'achat des verres de lunettes et des lentilles de contact. Selon décision de l'assemblée générale les SV/SLC se montent pour l'année courante à 2.5%.

- Les achats auprès des fournisseurs membres d'OPTICS SWISS SUPPLIERS ASSOCIATION sont déclarés par celles-ci chaque trimestre à BDO SA et facturés par OPTIKSCHWEIZ.
- Conformément à l'annonce faite par BDO AG, OPTIQUESUISSE établit la facture trimestrielle pour votre part de cotisation de membre selon le taux du SdV / SLC en vigueur. Les factures sont payables net dans les 30 jours.
- Les achats auprès de Dynoptic, Eyetech, Falco Linsen et Swisslens sont directement perçus par les partenaires en tant que contribution SV/SLC et décomptés avec OPTIQUESUISSE.
- Les membres qui ne se procurent pas les verres de lunettes et les lentilles de contact auprès des entreprises mentionnées ci-dessus, mais à l'étranger, doivent décompter leur contribution annuelle (complémentaire) directement avec OPTIQUESUISSE à l'aide d'une **autodéclaration**.

Après un sociétariat Commerce, des **sociétariats actifs** personnels sont également possibles. Pour les propriétaires et les associés de membres commerces, il est gratuit. Pour les employés membres actifs, 150 CHF seront facturés annuellement.